



www.csmf.org

**CSMF Jeunes Médecins**

79, rue de Tocqueville

75017 PARIS

Tél 01 43 18 88 02

**Contacts presse :**

**Dr. François-Charles CUISIGNIEZ – 06 14 66 08 70**

## Communiqué de presse

Le 14 Juin 2012

### **Premières paroles décevantes du nouveau président des Doyens**

La première prise de parole du nouveau président de la conférence des Doyens, dans la presse n'a pas de quoi rassurer les jeunes médecins.

Dans un premier temps, sur le plan pédagogique, nous remarquons qu'il préconise une formation « au lit du malade » ; sous entendant par cette expression d'un autre âge que la formation devait avant tout se faire au sein de l'hôpital. Nous aurions espéré des propos plus avant-gardistes, en adéquation avec les attentes des jeunes et la réalité de notre système de soins, en proposant par exemple de multiplier la formation des étudiants en cabinet de ville pour toutes les spécialités.

Le président de la Conférence des Doyens sera sans doute surpris d'apprendre qu'en France la très grande majorité des patients tiennent encore debout, ne sont pas dans un lit, et consultent dans des cabinets de ville.

C'est ensuite sur la démographie que le président des Doyens nous révolte, avec des propos qui dépassent largement les prérogatives de sa fonction. Il annonce « être favorable à un devoir de service public de 2 à 3 ans vis-à-vis de la nation », reprenant ainsi les idées saugrenues émises par le CNOM le mois dernier.

Le président de la Conférence des Doyens, qui semble nostalgique de l'époque du service militaire obligatoire du temps où les jeunes passaient 3 ans sous les drapeaux, estime donc normal qu'un jeune diplômé de médecine offre 2 à 3 ans de sa vie en allant exercer là où il ne le souhaite pas. Les années d'internat rémunérées à un taux inférieur au SMIC horaire ne seraient donc pas considérées comme un effort suffisant pour la nation. De plus, au nom de quel principe les seuls diplômés de médecine n'auraient-ils pas droit à la liberté élémentaire de pouvoir choisir comment il veut travailler alors que tous les autres jouissent de cette liberté ? Contraint-on les diplômés de sciences éco formés qui vont exercer les premières années de leur vie professionnelle à Londres ou sur les grandes places financières internationales à rester en France au motif qu'ils ont reçu une formation publique ?

Combien de fois devons-nous rappeler que toute mesure coercitive est vouée à l'échec ? Le seul résultat sera une désaffection complète de la médecine de ville, voire des facultés de médecine tout court. Contraindre une profession libérale, c'est vouloir infliger une double peine intolérable vis-à-vis des jeunes générations.

La CSMF Jeunes Médecins, principal syndicat de jeunes médecins poly-catégoriel, recommande donc au président de la Conférence des Doyens de revoir sa copie. S'il désire améliorer la démographie médicale, qu'il fasse le nécessaire pour multiplier les stages en cabinet de ville en deuxième et troisième cycle (ce qui est loin d'être le cas malgré les obligations législatives en vigueur). Seules des mesures incitatives fortes, et une réforme de la formation initiale, permettra d'apporter une solution cohérente, efficace et acceptable à la problématique de la démographie médicale. Peut-être faudra-t-il aussi que les « mandarins » apprennent à balayer devant leur porte en ajustant le numérus clausus aux besoins de leur région plutôt qu'à leur égo.